

Procédure pour la rétrospective annuelle

Les rétrospectives se font au mois de janvier de chaque année. Le questionnaire est remis aux employés début décembre (minimalement un mois avant les rencontres). Les rencontres se font avec les personnes suivantes et dans l'ordre suivant;

- Pour la direction générale: le comité d'évaluation du Conseil d'administration
- Pour la direction adjointe: la directrice générale avec appuie du conseil d'administration
 - Une présentation des résultats de la rétrospective de la directrice adjointe sera faite en huis clos par la directrice générale aux membres du conseil d'administration.
- Éducatrice responsable : la directrice générale et directrice adjointe
- Éducatrice, aide-éducatrice, cuisinière: la directrice générale, directrice adjointe et l'éducatrice responsable.

Pour le Personnel :

La direction est responsable de l'évaluation du personnel.

Le personnel doit remplir le questionnaire et le remettre à la direction par la date limite indiquée sur le questionnaire (environ mi-janvier).

Suite à la réception et lecture des rétrospectives écrites, il y aura rencontre entre le personnel, l'éducatrice-responsable, la directrice-adjointe et la directrice-générale.

L'employé explique sa réflexion, ses objectifs de l'année passée et ses objectifs pour l'année à venir. Lors de l'entretien, nous partagerons nos observations respectives et déterminerons ensemble les moyens que l'employé prendra pour atteindre ses objectifs ainsi que les façons que le CPE pourrait supporter l'employé dans l'atteinte de ses objectifs.

L'employé doit faire un retour par écrit, dans la semaine suivant la rencontre expliquant comment elle s'est sentie pendant la rencontre, indiquant s'il y a eu des objectifs qui ont été ajoutés ou modifiés, ce qu'ils ont retenus et leur impression générale de la rencontre.

La direction remet un mot de la fin (d'encouragement et d'appréciation) à chaque employé pour indiquer que le processus est terminé.

Questions pour la rétrospective; les questions concernant les objectifs de la dernière année et celles pour la prochaine année se retrouvent à toutes les années dans le questionnaire. Une sélection de 2 ou 3 questions changent annuellement selon le besoin. Celles-ci sont toujours choisies dans le but d'apporter une réflexion sur soi-même et son travail.